

Concevoir un produit, un procédé, un service

RS1501 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	220n
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ASSOCIATION INNOVENT-E · SIRET : 81079942900016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification concerne la phase de faisabilité d'un concept innovant.

La certification "Concevoir un produit, un procédé, un service" répond à une utilité d'ordre économique et sociale pour les entreprises. En effet, la mise en place d'un processus de conception est l'élément différenciant qui permet aux entreprises de se distinguer au niveau de leur offre (technologique ou de service) et ainsi d'assurer leur développement économique. Les entités ayant du personnel qualifié ont plus de chances de pouvoir développer des concepts innovants au sein de leur entreprise.

Parallèlement, au vu de la place grandissante du processus de conception dans le monde professionnel, il existe un besoin croissant d'identification des compétences mises en œuvre dans ce domaine.

Ce processus est bien connu dans le milieu de l'entreprise mais les salariés n'ont pas tous connaissance de la démarche et des points d'étape à respecter avant la conception d'un produit, d'un procédé ou d'un service.

C'est pourquoi cette certification, en sanctionnant la connaissance de ces différentes compétences, permet d'identifier les individus capables de s'impliquer dans les processus de conception, et de rendre les compétences plus visibles pour les employeurs.

La certification « Concevoir un produit, un procédé, un service » garantit l'acquisition de méthodes fiables et performantes aux candidats. Elle vise à rendre les salariés des entreprises formés et certifiés, capables de contribuer au développement de l'entreprise au travers de conceptions et d'innovations dans les process de l'entreprise et sur ses marchés.

La réussite de la certification permet à un individu de faire évoluer sa carrière professionnelle en s'appuyant sur des compétences nouvelles valorisables dans la sphère économique. Elle augmente ses chances de recrutement et développe son employabilité.

Cette certification peut s'articuler avec la certification "Générer des concepts et des solutions innovants", car elles correspondent à deux tâches-clés différentes dans un processus d'innovation. Cela permet au salarié de développer des compétences qui se complètent. Néanmoins ces deux certifications ne sont pas dépendantes l'une de l'autre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette certification répond au contexte d'une entreprise qui souhaite vérifier la faisabilité d'un concept innovant.

Le salarié en charge de concevoir un produit, un procédé, un service, a besoin des compétences suivantes :

Compétence 1 : Définir le périmètre du système objet de la conception (produit, procédé, service).

Compétence 2 : Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception.

Compétence 3 : Ecrire un scénario de vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service.

Compétence 4 : Analyser l'environnement du produit, procédé, service.

Compétence 5 : Définir les besoins fonctionnels et leur architecture pour chaque étape de vie du produit, procédé, service et intégrer au plus tôt les contraintes de production.

Compétence 6 : Identifier les différentes solutions possibles et évaluer leur potentiel d'innovation pour choisir la solution qui sera développée.

Compétence 7 : Modéliser et concrétiser la solution retenue.

Compétence 8 : Valider la conception d'un produit, procédé, service.

Seuls les candidats ayant suivi une des formations nécessaires à l'accès à la certification, et reconnus comme aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, pourront prétendre à l'obtention du certificat "Concevoir un produit, un procédé, un service" délivré par le jury InnovENT-E. Le document "présentation générale de la certification 2" qui regroupe le référentiel de compétences et de certification est disponible dans la rubrique « certifications », sur le site web d'InnovENT-E à l'adresse suivante : <http://www.innovent-e.com/>

Pour obtenir la certification, le candidat devra valider lors d'une épreuve finale, l'ensemble des compétences. Soit les 8 compétences :

- Définir le périmètre du système objet de la conception (produit, procédé, service) ;
- Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception ;
- Ecrire un scénario de vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service ;
- Analyser l'environnement du produit, procédé, service ;
- Définir les besoins fonctionnels et leur architecture pour chaque étape de vie du produit, procédé, service. Intégrer au plus tôt les contraintes de production ;
- Identifier les différentes solutions possibles et évaluer leur potentiel d'innovation pour choisir la solution qui sera développée ;
- Modéliser et concrétiser la solution retenue ;
- Valider la conception.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit avoir suivi l'une des formations enregistrées à la certification (la liste complète et actualisée est sur le site d'InnovENT-E, onglet « certification », dans le document "présentation générale de la certification 2").

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.innovent-e.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1501/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	1 288 €
Coût moyen par dossier	429 €
Durée moyenne	5 h
Période	06/2020 – 11/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.